

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Séance du 20 juin 2024

Date de
convocation :
14.06.2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. PIERACCINI Joel
Mme GIAUFFRET Caroline
M. ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
Mme PERNOT Chantal
M ANDRIO Franck
M. MERCIER Thierry
M. COUBETERGUES Benoit
M. BARBIER Olivier.
Mme DI BARTOLO Claire
Mme GIGNOUX Laure
Mme HAM Emmanuelle
Mme SALET Catherine
M. GIOAN Aimé

Excusés avec procuration :

- Madame Isabelle VONNER a donné pouvoir à Monsieur BONSIGNORE Pascal.
- Monsieur CHAIX Michel a donné pouvoir à Monsieur PIERRACINI Joel.

Absents :

- Madame Geneviève ASSO CHARNET
- Monsieur Gilles. LE MORVAN

Madame Catherine SALET a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 2

Votants : 17

AR Prefecture

POINT N°2 MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE MUNICIPAL AU CCAS

006-210600000-20240620-2024_06_2-DE
Reçu le 26/06/2024

Vu l'article L. 2123-18-1-1 issu de l'article 34 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013,

Considérant l'achat par la commune d'un véhicule d'un véhicule DACIA JOGGER 7 places hybride 140 CV immatriculé GX-604-NX,

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à disposition ce véhicule au CCAS pour ses activités.

Considérant la nécessité de signer une convention de mise à disposition entre les deux collectivités,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention de mise à disposition annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention de mise à disposition annexée à la présente délibération.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 21 Juin 2024

Le Maire,



ascal BONSIGNORE